

Document d'Informations Clés

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

Equilibre Ecologique (classe C)

Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous forme de SICAV
Code ISIN : FR0010634139 / Code LEI :969500HK6Q7LBDCX0762

Initiateur : Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée SA (la « Société de gestion »)

Site internet : <https://www.banque-hottinguer.com>

Appelez-le +33(0) 1 40 23 00 00 pour de plus amples informations.

L'Autorité des Marchés Financiers (AMF) est chargée du contrôle de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée (filiale de la Banque Hottinguer) en ce qui concerne ce document d'informations clé.

Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée (filiale de la Banque Hottinguer) est agréée en France sous le n° GP 90036 par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 29/12/2023

Avertissement : Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT ?

Type

Equilibre Ecologique est un Organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) relevant de la directive 2009/65/CE, constitué sous forme de SICAV. Cet OPCVM, agréé par l'AMF le 11/03/2022, a été créé le 05/05/2022 par fusion-absorption du FCP Equilibre Ecologique constitué le 08/08/2008.

Durée

99 ans. Le Président de la SICAV peut, de son initiative, proposer à l'assemblée générale la dissolution anticipée ou la liquidation.

Objectifs

Cet OPCVM, géré activement, a pour objectif de réaliser, au travers d'une gestion discrétionnaire, une performance nette de frais supérieure à celle des marchés actions et de taux internationaux sur une durée de placement recommandée de 5 ans minimum. La performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori composé de : 50% MSCI ACWI Sustainable Impact Index USD Net Total Return en euros + 50% €STR Capitalisé. Cette SICAV a un objectif d'investissement durable et est classée article 9 au sens du règlement SFDR. Des informations sur l'objectif d'investissement durable sont disponibles dans l'annexe du prospectus. La SICAV a obtenu le label ISR.

Cet objectif sera recherché à travers une sélection de valeurs appliquant un processus extra-financier complété par une analyse financière.

Ciblant le thème de l'environnement, la SICAV investit dans des entreprises contribuant à la transition énergétique et écologique et intègre des critères extra-financiers (ESG – Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) au travers d'un processus de sélection extra-financier décomposé en 5 étapes :

- **Etape 1 – Application des politiques d'exclusion sectorielles et de controverse**
 - **Etape 2 – Exclusion des entreprises ne respectant pas les standards minimum ESG**
 - **Etape 3 – Sélection thématique environnement positive**
 - **Etape 4 – Exclusions sectorielles environnementales additionnelles**
- L'application des étapes 1 à 4 conduit à exclure au minimum 20% de l'univers d'investissement initial.

- **Etape 5 – Investissement thématique : inclusion écologique et pilotage de la part verte**
Au moins 90% du portefeuille est couvert par une analyse extra-financière ESG. La Société de gestion s'appuie sur les données publiées par des prestataires qui comportent toutefois des limites intrinsèques. Le prospectus, disponible sur le site internet <https://www.banque-hottinguer.com/nosfonds.html>, détaille le processus extra-financier.

La stratégie d'investissement financière applique deux approches :

- a) Une approche top-down de l'allocation d'actifs partant de l'analyse de l'environnement macroéconomique international, et,
- b) Une approche bottom-up consistant à sélectionner les instruments financiers composant le portefeuille grâce à une analyse fondamentale des entreprises.

L'OPCVM peut investir dans les classes d'actif suivantes :

Actions : de 0% à 100% sur les marchés actions réglementés de l'OCDE dont jusqu'à 30% maximum en actions de petites capitalisations.

Instruments de taux : de 0% à 100% en instruments de taux de toutes zones géographiques dont jusqu'à 10% maximum en instruments de taux souverains des principales économies mondiales.

La fourchette de sensibilité de l'OPCVM au risque de taux est comprise entre 0 et +7.

OPC : jusqu'à 10% dans des OPC labélisés ISR ou Greenfin.

L'exposition aux marchés des pays émergents, tout instrument confondu, est de 40% maximum. Le prospectus disponible sur le site internet <https://www.banque-hottinguer.com/nosfonds.html>, détaille les catégories d'actifs et instruments financiers utilisés.

Affectation des sommes distribuables : La devise de la SICAV est l'Euro. Il s'agit d'actions de capitalisation. Les revenus et plus-values sont réinvestis.

Conditions de souscriptions et rachats : L'investisseur peut souscrire ou racheter ses actions à tout moment chaque jour de bourse ouvert à Paris avant 12 heures (excepté les jours fériés légaux en France). Elles seront exécutées sur la base de la valeur liquidative du jour, calculée en J+1 sur la base des cours de clôture de la veille et publiée en J+1.

Investisseurs de détail visés : L'OPCVM est conçu pour des Investisseurs de détail qui ont la capacité de comprendre le produit, ses bénéfices et ses risques et notamment le risque de perte en capital associé à leur investissement. Leur horizon d'investissement est égal à la période de détention recommandée du produit et ils consentent à être exposés, en vue d'obtenir un rendement potentiel, à un certain niveau de risque cohérent avec l'Indicateur Synthétique de Risque.

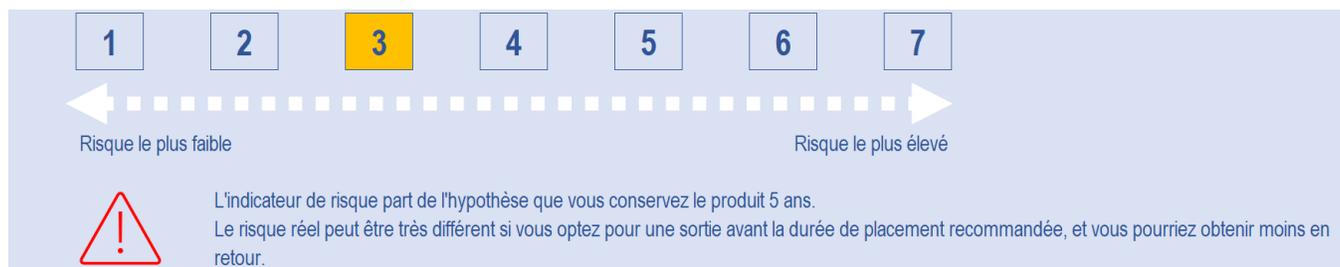
Durée et résiliation : 99 ans. Le Président de la SICAV peut, de son initiative, proposer à l'assemblée générale la dissolution anticipée ou la liquidation.

Nom du dépositaire : CIC

Informations complémentaires : De plus amples informations sur l'OPCVM, une copie du prospectus de l'OPCVM, du dernier rapport annuel, tout rapport semestriel ultérieur de l'OPCVM visés à l'article 68, paragraphe 1, points b) et c), de la directive 2009/65/CE et du Code de transparence, rédigés en français, sont disponibles gratuitement auprès de Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée, 63 rue de la Victoire, 75009 Paris ou sur <https://www.banque-hottinguer.com/nosfonds.html>. La valeur liquidative par catégorie d'actions est également disponible sur www.banque-hottinguer.com et au siège social de la Société de gestion. Elle est communiquée à toute personne qui en fait la demande. Ce document d'informations clés décrit les informations relatives à la classe C de la SICAV. Le prospectus de l'OPCVM et les rapports périodiques sont établis pour l'ensemble de l'OPCVM.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

Indicateur de Risque



La durée de la période de détention recommandée est de 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques additionnels qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité : Lié aux instruments financiers sous-jacents dans certaines circonstances de marché.

Aléas de marché : Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Risque de crédit : Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement. Toutefois, vous bénéficiez peut-être d'un système de protection des consommateurs (voir la section « Que se passe-t-il si nous ne sommes pas en mesure d'effectuer les versements ? »). L'indicateur présenté ci-dessus ne tient pas compte de cette protection.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. **Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.** Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

| Période de détention recommandée | 5 ans | | |
|----------------------------------|---|---------------------------|----------------------------|
| Exemple d'investissement : | 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
| Scenario minimum | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. | | |
| Scenario de tensions | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 8 600 EUR | 4 710 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -13.96 % | -52.85 % chaque année |
| Scenario défavorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 9 860 EUR | 9 320 EUR |
| | Rendement annuel moyen | -1.39 % | -1.39 % chaque année |
| Scenario intermédiaire | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 370 EUR | 12 000 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 3.71 % | 3.71 % chaque année |
| Scenario favorable | <i>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</i> | 10 700 EUR | 14 050 EUR |
| | Rendement annuel moyen | 7.04 % | 7.04 % chaque année |

Ce tableau affiche les montants que vous pourriez obtenir sur la durée de placement recommandé, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10 000 EUR. **L'investisseur peut perdre une partie ou la totalité de son investissement.**

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce type de scénario défavorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre le 30/11/2007 et le 30/11/2012.

Ce type de scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre le 30/12/2012 et le 30/12/2022.

Ce type de scénario favorable s'est produit pour un investissement dans l'OPCVM entre le 31/10/2016 et le 31/10/2021.

L'historique de performance du fonds a été utilisé pour calculer la performance.

QUE SE PASSE-T-IL SI MESSIEURS HOTTINGUER ET CIE-GESTION PRIVEE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS ?

La SICAV est constituée comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs de la SICAV conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière de la SICAV est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux de la SICAV.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupérez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%) ; que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que 10 000 EUR sont investis.

| Investissement de 10 000 EUR | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 5 ans |
|-------------------------------|---------------------------|----------------------------|
| Coûts totaux | 170 EUR | 1 078 EUR |
| Incidence des coûts annuels * | 1.7 % | 1.8 % chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que le rendement moyen par an soit de 5.51 % avant déduction des coûts et de 3.71 % après cette déduction.

Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée ainsi que la signification des différentes catégories de coûts sur une base de 10 000 EUR.

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|--|---------------------------|
| Coûts d'entrée | Nous ne facturons pas de coût d'entrée pour ce produit | 0 EUR |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie pour ce produit | 0 EUR |
| Coûts récurrents [prélevés chaque année] | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 1.65 % de la valeur de votre investissement par an. | 165 EUR |
| | Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | |
| Coûts de transaction | 0.05 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. | 5 EUR |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commissions liées aux résultats | Nous ne facturons pas de commissions liées aux résultats pour ce produit | 0 EUR |

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

La durée de détention recommandée est de 5 ans minimum en raison de la nature des actifs sous-jacents. Toute détention pour une durée inférieure est susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le rachat. L'investissement dans le produit constitue un investissement à long terme dont les performances se jugent sur une longue durée. Vous pouvez retirer votre investissement avant la fin de la période de détention recommandée, sans frais ou pénalités selon les conditions énoncées dans la section « [Conditions de souscriptions et rachats](#) ». Le profil de risque du produit peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée.

Un mécanisme de plafonnement des rachats "Gates" peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique "Mécanisme de plafonnement des rachats Gates" du prospectus et l'article 8 du règlement, disponible sur le site internet : www.banque-hottinguer.com.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION ?

Les réclamations relatives à la personne consultant ou vendant le produit peuvent être soumises directement à cette personne. Les réclamations concernant le produit ou le comportement de l'Initiateur de ce produit sont à soumettre, par courrier, à Messieurs Hottinguer et Cie-Gestion Privée, 63 rue de la Victoire, 75009 Paris, par mail : sevice-clients@hottinguer.com ou veuillez consulter notre site internet : <http://www.banque-hottinguer.com>.

Pour régler un différend à l'amiable entre un actionnaire et la société de gestion et afin d'éviter une procédure judiciaire, le service de médiation de l'AMF peut être saisi par réclamation écrite adressée à : Médiateur de l'AMF, Autorité des marchés financiers, 17 Place de La Bourse, 75082 Paris Cedex 02. Il est possible de remplir en ligne le Formulaire de demande de médiation AMF et de consulter la Charte de médiation AMF sur le site internet officiel de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Lorsque l'OPCVM est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale. Le dernier Document d'informations clés à jour est disponible sur le site internet <https://www.banque-hottinguer.com/nosfonds.html>. Ce document peut faire l'objet de mises à jour à partir de sa date de création. Les informations relatives à la politique d'investissement durable de la Société de gestion sont disponibles sur la page internet <https://www.banque-hottinguer.com/financedurable-fr.html>. Les informations relatives aux performances passées et au calcul mensuel des scénarios de performances passés sont publiées sur la page Fonds du site internet : <https://hottinguer.secure.force.com/nosfonds?pays=France>. Les données relatives aux performances passées de l'OPCVM sont présentées sur 10 ans.